



Certificat

Certificate

N° 2017/75828.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme de formation :

COURTADE LAURENCE

dont le siège se situe :

28 ALLEES BROUCHET FR-40000 MONT DE MARSAN

a été évalué et déclaré conforme au référentiel « Conformité en formation professionnelle », reconnu par le CNEFOP et permettant de respecter l'ensemble des critères de l'article R 6316-1 du code du travail issu du décret n°2015-790 du 30 juin 2015

pour le type d'action de formation suivant :

**Formations non certifiantes, non qualifiantes, non diplômantes
(Formations dites « courtes »).**

Ce certificat est valable à compter du
(année/mois/jour)

2017-06-26

jusqu'au

2020-06-25

SignatureFournisseur

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification



Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. E-AFAQ et AFAQ sont des marques déposées. CERTI F 1640.1 06/2016